



Fondation Nationale pour l'Enseignement
de la Gestion des Entreprises

BILAN LABELLISATION 2018 (Ouvrages de 2017)



Le jury pour le Collège de Labellisation et les Prix des Meilleurs Ouvrages en Management s'est réuni le 22 février dernier à la FNEGE. Le jury était constitué de la manière suivante :

- Présidente : Hélène RAINELLI-WEISS, Professeure à l'EM Strasbourg
- Franck AGGERI, Professeur à CGS Mines Paris Tech
- Didier CHABAUD, Professeur à l'IAE de Paris
- Bernard COLASSE, Professeur à l'Université Paris Dauphine
- Aude DEVILLE, Professeur à l'IAE de Nice
- Jean-Luc HERRMANN, Professeur à l'Université de Lorraine
- Hervé LAROCHE, Professeur à ESCP Europe
- Ariel MENDEZ, Professeur à l'Université de Marseille
- Bernard PRAS, Professeur à l'Université Paris Dauphine et à l'ESSEC
- Géraldine SCHMIDT, Professeur à l'IAE de Paris
- Jacques THEVENOT, Professeur à l'ICN Nancy

La labellisation des ouvrages repose sur une triple évaluation : celle d'un membre du jury du collège est appuyée par deux évaluations des évaluateurs des Associations Scientifiques du Collège Scientifique de la FNEGE. La FNEGE et la Présidente du jury remercient ces derniers pour leur travail de lecture et d'analyse des ouvrages reçus. Merci donc à Jean-Michel PLANE, Aline SCOUARNEC, Philippe MADIES, Joël PETEY, Jean-Jacques ROSE, Bernard GUILLON, Stéphanie PONROY-CHATELAIN, Frédérique DEJEAN, Isabelle BARTH, Jean-Pierre BOISSELIER, Isabelle MARTINEZ, Laurent BERTRANDIAS, Nathalie FLECK, Bruno AMANN, Ahmed BOUNFOUR, Sylvie SAMMUT, Karine GALLOPEL-MORVAN, Yoann BAZIN, Valentina CARBONE, Patrick GABRIEL, Ouidade SABRI, Patrick SENTIS, Alain ANTOINE, Eve LAMENDOUR, Florence

NOGUERA, Maxime DEBON, Jean-Marc LEHU, Nicolas BERLAND, Jean-Michel DEGEORGE, Jacques IGALENS, Pierre-Louis DUBOIS Samir LAMOURI, Stéphanie LOUP, Irène GEORGESCU, Thierry NOBRE, Eric PEZET, Françoise PEARSON, Yves CHAPPOZ, William SABADIE, , Nicolas POSTEL, Sébastien BRION, Rachel BOCQUET, Emilie CANET, Lionel GARREAU, Cécile CLERGEAU, Christine PETR, Bruno AMMAN, Philippe VERY, Jean-Philippe TIMSIT, Hélène DELACOUR, Charles-Henri BESSEYRE des HORTS, Pascal CORBEL, Thomas LOILIER, Philippe MONIN, Laurent MAGNE, Christelle THERON, Audrey ROUZIES, Benoit DEMIL, Marc FRECHET, Jean-Claude PACITTO, Caroline HUSSLER, Albéric TELLIER, Patricia COUTELLE , Gaëlle PANTIER-SOHIER, Olfa GRESELLE-ZAIBET, Sandra DUBOULOZ, Cécile AYERBE, , Isabelle BOUTY, Véronique FAVRE-CONTE, Dominic DRILLON, Arnaud RIVIERE, Sondes ZOUAGHI, Anne GOUJON BELGHIT, Patricia CHARLETY, David HURON et Mohamed ZIEB-BABAI.

Types d'ouvrage proposés à la labellisation et taux de labellisation

Pour l'édition 2018 qui portait sur les ouvrages parus en 2017, la FNEGE a reçu 99 Ouvrages, contre 88 lors de l'édition précédente :

- 21 dans la catégorie Essai (21% du total des ouvrages reçus)
- 27 dans la catégorie Ouvrage de Recherche Collectif (27%)
- 12 dans la catégorie Ouvrage de Recherche Non Collectif (12%)
- 39 dans la catégorie Manuel (39%)

Parmi ces 99 ouvrages, 57 ont été labellisés par le Collège de labellisation, soit 57,57 % des ouvrages reçus (51,2% pour l'édition 2017) :

- 11 dans la catégorie Essai
- 15 dans la catégorie Ouvrage de Recherche Collectif
- 10 dans la catégorie Ouvrage de Recherche Non Collectif
- 21 dans la catégorie Manuel

Procédure du Collège de Labellisation :

L'évaluation des ouvrages résulte d'un processus qui combine trois évaluations écrites (deux issues de membres désignés par les associations académiques et une produite par un membre du Collège de Labellisation) et des débats du jury réuni en commission.

Dans 31% des cas, les deux évaluateurs issus des associations ont rendu des avis divergents. Le taux de convergence globale des avis des évaluateurs issus des évaluations et des avis issus des évaluateurs du jury s'établit, pour sa part à 85%, laissant à 15% la part des ouvrages pour lesquels les évaluateurs des associations, d'accord entre eux, et l'évaluateur du collège de labellisation ont rendu des avis divergents. Ces cas, particulièrement discutés, ont concerné les différentes catégories d'ouvrages reçus. Globalement, le débat contradictoire se révèle utile, dans les cas de désaccord et plus généralement, pour la possibilité qu'il offre d'apprécier au plus juste les ouvrages proposés et aussi d'affiner les critères de labellisation. Conformément à la mission du collège de labellisation, la décision finale s'attache à distinguer les ouvrages qui ont un ancrage et un apport dans le domaine de la recherche en management et qui contribuent de manière originale et différente de celle des articles publiés dans les revues, à la connaissance académique en management.

Prix des Meilleurs Ouvrages en Management



Le Collège de labellisation a sélectionné parmi les 57 ouvrages labellisés, 4 Grands Prix EFMD FNEGE.

L'annonce des résultats des Prix a eu lieu lors de la **Semaine du Management**, le mercredi 23 mai 2018 à la Cité Internationale Universitaire de Paris, à partir de 17h30.

Cette cérémonie réunira lauréats, évaluateurs et membres du monde socio-économique.

<https://www.management2018.fr/files/events/1/documents/ceremonie-fnege-23mai.pdf>

Le parrain de cette manifestation sera Monsieur Hervé HELIAS, Président de Mazars France.

La Présidente du Collège de Labellisation
et la FNEGE remercient les associations scientifiques
(ADERSE, AEI, AFC, AFFI, AFM, AFMAT, AGECSO, AGRH, AHMO,
AIM, AIMS, AIREPME, AIRL-SCM, AIRMAP, ARAMOS, ARIMHE,
ATLAS-AFMI, GEM&L, IAE, IP&M, RIODD, SFM et SPSG)
pour leur soutien sur ce projet
et tout particulièrement à nouveau tous les évaluateurs de ces associations
qui ont évalués les ouvrages.

La procédure pour les ouvrages parus en 2018 est disponible sur le site FNEGE
www.fnege.org